



se aux Loups, Bruxelles... Capacité de 3 à 100 litres... ACTIVITE... complètes d'usines à vapeur... Nombreaux expositions.

WINTER!... ent vos vélos... lace Ste-Gudule... hines de toutes celles-ci... vrage soigné.

Nouveau train à voyageurs insignifiant... 8, place Ste-Gudule... 3745-375

RAYON... UNE EPINGLE... Taillage... es Papetiers... 10, rue des Finances BRUXELLES... VENTE PUBLIQUE... ANCIENNE... modernes, livres d'art et d'industrie... M.L. Polle, 3, r. Quatre-Bois

# LES FUMISTES

Ce mot qui, dans son sens du dictionnaire, signifie les ouvriers ramonant et empêchant de brûler les cheminées, triomphe décidément avec sa qualification d'argot et désigne toute une classe de spécialistes qui va grandissant.

La fumisterie, ou l'art de la mystification, est devenue une carrière où l'on acquiert ses grades. C'est même la célébrité, comme dans toutes les autres. Nous venons bien de le voir, à propos de la mort de nos plus nobles fumistes, le fameux Lemice-Terrieux (le mystérieux) qui a obtenu la presse, comme on dit, et des nécrologies, telles qu'en ont pas des artistes d'œuvre importants, généraux de brillante carrière.

Plus que la nouvelle de sa mort a tenu l'attention publique. N'est-ce pas comme une révélation dramatique des choses? Celui qui avait mystifié ses contemporains ne put pas leur en croire à l'authenticité de sa mort. Déjà Lemice-Terrieux avait présagé le cas dans celle de ses confrères où le berger Guillois, pour avoir trop soulevé, à faux, crié au loup, ne put rencontrer crédit et secours quand le loup vint en effet et le dévora. Il a fallu, pour Lemice-Terrieux, qu'on lui reconnût son acte de décès, rédigé à Strasbourg, sa date natale, où il est mort; car tout de suite il eut trouvé un successeur, un disciple digne du maître, en celui qui contrefit sa manière et, au lendemain de sa mort, écrivit aux journaux, qui publièrent, une lettre où il se déclarait bien vivant.

Encouragé par la réussite, ses mystifications devinrent innombrables, vis-à-vis de l'opinion, des journaux, des célébrités, même de l'Institut. Ici, après la catastrophe de Saint-Mandé, il envoya un mémoire sur les Trans-Eperons, projet d'un dispositif pour prévenir tout accident de chemin de fer, qui consistait dans l'établissement en avant et en arrière de chaque train d'un plan incliné muni de rails, partant du niveau de la voie et se continuant par dessus toutes les voitures. Un train venait-il à la rencontre du premier? Au lieu de le heurter, il montait par dessus en suivant le plan incliné, longeait la voie aérienne et redescendait sans difficulté à l'autre extrémité.

Vous voyez ce système de montagne russe appliqué à un train rapide? La joyeuse imagination de ce génie avait l'aspect très savant. Le rapporteur à l'Académie des sciences, un peu distrait, rentra sérieusement le projet à la commission des chemins de fer. Vous pensez si on rit. Une autre fois, on s'indigna non moins sérieusement, quand il eut publié les *Réflexions et pensées* de général Boulanger, au moment de son exil, tout juste avant que la presse s'occupât, et qu'on reconnût les apocryphes.

Apocryphes aussi, les lettres signées Lacassade, adressées à Jules Lemaitre à propos de M<sup>me</sup> Valère. Apocryphes, ces cartes de remerciement qu'il eut l'idée d'envoyer de la part du duc d'Orléans, quand celui-ci, s'étant présenté au service militaire, fut incarcéré. Lemice-Terrieux adressa à tous les royalistes, aux fidèles du prétendant, à bien d'autres qui en furent emus jusqu'aux larmes ou ne se tiennent pas d'orgueil, une carte de remerciement portant ceci: « Conciergerie, le 10 février. Le duc d'Orléans. Merci. » Tout cela, il faut en convenir, était assez anodin et banal. Comment un magistrat, un fonctionnaire, grave, peut-il occuper sa vie à ces sottises qui devaient demander beaucoup de circonspection et d'adresse dans l'exécution. Il y a là

une manie spéciale, une étrange névrose, dont nos modernes médecins, curieux des rapports entre les nerfs et le cerveau, devraient bien faire l'analyse.

Dans cette joie de mystifier, il y a un fond de cruauté, de méchanceté, de mépris de l'humanité. Il y a aussi un peu de la psychologie de l'inventeur. Le fumiste a découvert un bon tour; il faut l'essayer. Mentalement, et sur le papier, c'est parfait. Est-il réalisable? Il faut maintenant le traduire en acte. Va-t-il réussir, et réussir exactement comme on l'avait prévu? Grand émoi! incertitude balbutiante! Le fumiste se promène dans la foule avec sa nouvelle invention; il la porte comme s'il portait le tonnerre.

C'est ce qui explique que de hauts esprits comme Baudelaire n'ont pas dédaigné la mystification. Lui aussi, aigri, incompris, et trouvait un moyen de se venger des hommes, de les bafouer. Il eut parfois des trouvailles bien drôles, comme celle que Cladel racontait, devenu vieux, mais y croyant toujours et ne se doutant pas qu'il y avait joué le rôle de victime: c'est l'histoire de ce déjeuner où Cladel, sitôt arrivé, voulut repandre sa façade de Miki, son bavardage instaurable. Baudelaire lui fit un signe sévère, ne parla pas; personne ne parla, du reste, pendant tout le déjeuner, qui était présidé par une femme jeune mais pensive.

Cladel se trouva affolé d'être réduit au silence. Au sortir du déjeuner il s'informa, près d'un convive, de ce mutisme obligatoire. Celui-ci, lui raconta que la jeune femme était apathique, avait perdu la parole et que Baudelaire, par un prodige de délicatesse, n'avait plus parlé; ne voulait plus qu'on parlât, devant elle. Or Cladel, crédule jusqu'au bout de sa vie, le racontait avec, encore, des larmes aux yeux. On pense si Baudelaire dut s'amuser, être fier d'avoir réduit au silence le tumultueux bavard qu'était Cladel. Ce fut presque avoir réussi une gageure impossible.

Lemice-Terrieux eut la fumisterie plus vulgaire et actuelle, assez adroite cependant pour qu'il laisse son nom à côté des Vivier, des Romieu, des Sapeck, qui sont les maîtres dans cette spécialité toute moderne des fumistes. Etrange race! Qui nous dira leurs mobiles et la qualité de leur plaisir? Comment font-ils pour trouver sans cesse des tours joyeux? Peut-être répondraient-ils comme Coquelin cadet à qui on demandait son secret pour être toujours en verve amusante, et qui déclara: « Je suis triste! »

GEORGES HANDBRACH.

## LE PATRIOTE — Abonnement ANNÉE 1897

BRUXELLES: 12 francs — PROVINCE: 14 francs  
Les nouveaux abonnés recevront le journal gratuitement à partir du 1<sup>er</sup> décembre prochain.  
On s'abonne à tous les bureaux de poste et au bureau du journal, 12, Montagne-aux-Herbes-Potagères, à Bruxelles.

Moyennant 45 centimes envoyés directement au bureau du *Patriote*, nos lecteurs recevront franco tout ce qui a paru (160 feuilletons) de notre magnifique roman

## Le Testament Rouge

dont le succès s'accroît de jour en jour.

### Abonnements au "Patriote illustré,"

Edition ordinaire: 12 pages, 6 fr. par an.  
de luxe: 16 — 10 —  
Les nouveaux abonnés pour 1897 recevront gratuitement le journal à partir du 1<sup>er</sup> décembre prochain.  
On s'abonne à tous les bureaux de poste et au bureau du journal, 12, Montagne-aux-Herbes-Potagères, à Bruxelles.

## Journal officiel

(20 novembre).  
Décoration civique. — La croix de 1<sup>re</sup> classe est décernée à M. Weemaes, instituteur communal pensionné à Beveren-Waes.  
Bougmestres. — Sont nommés bougmestres dans les communes ci-après: Province d'Anvers: Loenhout, M. Stea. Brabant: Ruysbroeck, M. Michiels.

## IMPRESSIONS DE PALAIS

### Paroles sans musique

I  
Edme Raysiduh, ayant soustrait trente-six francs de recettes de trois mille sept cents de dépenses, au bout de cinq années de barreau, vit bien au résultat que sa consommation l'emportait sur sa production.

II  
Et il songea, les yeux perdus dans le vague d'une vitrine de parapluies, assis sur un parapet, car

III  
Un huissier, pitoyable mais résigné, venait de l'inviter, ce soir même, à s'exiler du logis...

IV  
« Equarisseur, fumiste, gabelon, fossoyeur!... » Tant de métiers qui donnent du pain, de bon pain bis savoureux... »

V  
» Mais decheoir!... »

VI  
Et, de ses entrailles inquiètes, où le vide s'étendait en gouffres, montait ce cri réprobateur: Jamais decheoir!

VII  
Et les heures passèrent, et aussi des gens obèses qui allaient souper, et des porte-faix radieux qui venaient de le faire; et des mendicants plantureusement ivres; et un pauvre honteux, digne mais attentif, qui comptait des billets de banque.

VIII  
Mais, plutôt que cela!... le trépas, entre son code fatigue et son rabat vierge...

IX  
Mais son œil rougi de veilles s'attachait malgré lui à cette vitrine flamboyante, où les parapluies impeccables s'engalenaient en des fourreaux luisants; et ces parapluies se vendaient dix, quinze, vingt francs, et c'était le saint; cela, vingt francs!

X  
« Je vous tiens! dit un policier rogue et ranque, en abstrayant sa patte lourde sur l'épaule maigre du docteur en loi.

Où! Fou, éperdu, farouche, il avait brisé la vitrine et, d'une main vacillante, se nuançait d'un parapluie.

XI  
Et, alors, il se retourna, M<sup>rs</sup> Raysiduh, mouffant un peu l'œil, peut-être, mais si doux, avec ses yeux brillants de lèvre, et ses pommettes taillantes de famine; et, comme Othello qui va mourir, il dit:

XII  
« Agent, sentinelle, avances de l'armée du droit, un mot ou deux avant de partir.

» Je n'ai pas voulu decheoir, voyez-vous, c'était trop dur pour moi! Maintenant, je vais être condamné en prison. Tout ce qui arrive est bien.

» Et je vais être interrogé, je vais être accusé, je vais être défendu, je vais être jugé, je suis un délinquant et un prévenu et je m'en vante; je n'ai pas déchu, car

XIII  
je ne suis plus avocat, mais

XIV  
toujours membre de la grande famille judiciaire SAM.

## Le régime fiscal des vins

Nous avons en fin des explications officielles sur la manière dont le gouvernement compte modifier les droits d'entrée actuels sur les vins.

Voici, en effet, la note que nous découpons dans l'exposé général du budget déposé jeudi par M. le ministre des finances.

« Le gouvernement désire abaisser, dans l'intérêt des classes laborieuses, les taxes qui pèsent sur les boissons hygiéniques. La question se complique de la nécessité de tenir compte de ce que les boissons fermentées renferment une notable proportion d'alcool et que, conséquemment, les taxes qui les frappent doivent rester, autant que possible, en corrélation avec l'impôt sur ce dernier produit. Il en est ainsi notamment des vins.

L'acrise sur ces boissons est actuellement de 22 fr. l'hectolitre; elle n'a pas été un obstacle au développement de l'importation des vins. En effet, en 1886, l'importation était de 182,662 hectolitres et en 1895, de 264,070 hectolitres, soit un accroissement en 10 ans de près de 45 p. c.

Néanmoins, désireux de répondre aux vœux exprimés, le gouvernement a mis à l'étude la question de